

**DIRECTION DES
AFFAIRES
JURIDIQUES**

55, boulevard Diderot
CS 22305
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :
34, rue Crozatier
75012 Paris

Monsieur François-Xavier COUDERT
1 rue Montgallet
75012 Paris

Paris, le 11 décembre 2024

Marie-Charlotte DALLE

Directrice

marie-charlotte.dalle@aphp.fr

01 40 27 34 15

Viviane KLUVIE

Assistante

viviane.klucie@aphp.fr

01 40 27 34 14

Marc DUPONT

Adjoint à la Directrice

marc.dupont@aphp.fr

01 40 27 34 22

Véronique CRISPIN

Assistante

veronique.crispin@aphp.fr

01 40 27 39 52

Pauline MARCEL

Directrice déléguée

pauline.marcel@aphp.fr

01 40 27 34 24

Viviane KLUVIE

Assistante

viviane.klucie@aphp.fr

01 40 27 34 14

Monsieur,

Vous avez sollicité la « *communication sous forme électronique, dans un standard ouvert, aisément réutilisable et exploitable par un système de traitement automatisé, des documents suivants relatifs à la performance des centres 15 de l'AP-HP : 1) les statistiques mensuelles et/ou trimestrielles sur la performance des centres 15 dépendant de l'AP-HP (SAMU 75, SAMU 92, SAMU 93 et SAMU 94), portant sur la période de août 2018 à avril 2024, notamment : a) le nombre d'appels au centre 15, le nombre d'appels décrochés, le nombre d'appels décrochés en moins de 60 secondes ; b) le délai moyen pour les appels décrochés ; c) les suites données aux appels / décisions de régulation médicale (conseil, avis médical, envoi d'un moyen non-médicalisé ou médicalisé) ; 2) les statistiques mensuelles et/ou trimestrielles sur le nombre et la typologie des interventions des ambulances de réanimation des services mobile d'urgence et de réanimation, notamment SMUR, dont : a) le nombre d'intervention et origine de l'appel / alerte ; b) la typologie des interventions, selon les codifications disponibles dans le logiciel de régulation médicale* ».

Je vous adresse, ainsi que l'AP-HP s'y était engagée dans sa réponse à la CADA du 19 août 2024 dont vous avez été destinataire, les documents annoncés. Le délai pris pour cette réponse est essentiellement lié à la complexité technique de récupération de l'ensemble de ces données.

Pour une bonne interprétation de ces données, je me permets de vous préciser les points suivants :

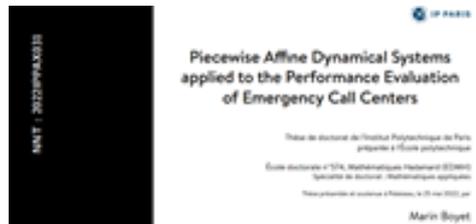
Il n'existe pas de dispositif d'extraction des informations permettant de répondre spécifiquement à votre demande point à point sur la période 2018-2024. Nous avons donc travaillé sur les tableaux d'informations disponibles.

Les données sont donc des données agrégées, mensuelles, présentées par SAMU et en total AP-HP. Les données proviennent des outils de régulation (système de régulation des SAMU et système de téléphonie).



La période 2018-2024 a été marquée par des évolutions dans les organisations et dans les indicateurs présentés dans les tableaux. Ces évolutions sont liées à trois points structurants :

- En 2018-2019, dans le cadre d'une thèse de mathématique appliquée conduite en lien avec l'X-INRIA une réflexion avait modélisé les axes d'amélioration des organisations



- La crise Covid a fait évoluer le capacitaire technique de réception des appels et a impacté sur les données de 2020 et 2021
- La mise en place du « SAS » dans nos 4 SAMU a imposé une restructuration de la stratégie de réponse avec la mise en place de 2 niveaux de décroché (N1-N2)

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

La Directrice

Marie-Charlotte DALLE